

magazine d'information de l'Université Montpellier 1

[synergie]

N°42
AVRIL 2014



■ À LA UNE P.4

UM1
Université Montpellier 1

UNE FONDATION ENTREPRENANTE



Partenariat Dubaï-UM1, acte II



Le patrimoine sort de nos murs



À LA UNE

P.4

- Une fondation entrepreneur

UN ŒIL SUR LA FUSION

P.6

- La réflexion sur les statuts est engagée

FORMATION

P.7

- Licence Pro Parfums, arômes et cosmétiques

PANORAMA

P.8

- Partenariat Dubaï-UM1, acte II
- Le patrimoine sort de nos murs

VIE DE L'UNIVERSITÉ

P.10

- Rentrée solennelle de l'EDEG
- Les Palmes Académiques

P.11

- Evaluation des COM

P.12

- L'UM1 en pointe contre le cybercrime
- Concours de plaidoirie
- Le Conseil constitutionnel à l'UM1
- Les gestes qui sauvent

P.13

- Le Ministère sollicite l'expertise de l'UM1

RENCONTRES

P.14

- Christian Périgaud
- Jean-Yves Cassan

À NOTER

P.16

Synergie - magazine d'information de l'Université Montpellier 1

5 bd Henri IV - CS 19044 - 34967 Montpellier

Directeur de la publication - Philippe Augé

Réalisation - Service communication (DPPOC)

Conception graphique et mise en page - Caroline Macker

Contenu rédactionnel - Anne Delestre, Romain Le Roux

Photos couverture - UM1

Dépôt légal - décembre 1999 / ISSN - 1298-9479

Impression - AGL - 133 rue du Lantissargues - 34970 Lattes

ÉDITO

En ce début de printemps, la poursuite du travail autour de la fusion mobilise l'essentiel de nos moyens. Un grand pas a été franchi en début d'année avec l'élaboration d'un organigramme général identifiant les futures directions et services communs ainsi que leurs missions et compétences.

Ce travail achevé, d'autres chantiers se sont ouverts avec toujours le même objectif : donner vie, au 1^{er} janvier 2015, à l'Université fusionnée.

C'est ainsi qu'a été lancée la réflexion sur les statuts qui formeront le cadre juridique de la future université. *Synergie* propose un focus sur ce dossier clé qui mobilise l'inter-groupe opérationnel (IGO) « Sécurisation juridique et organisation institutionnelle » et va faire l'objet d'une large consultation de la communauté, des conseils et des comités. Autre enjeu, l'implantation géographique des directions et services communs est également inscrite à l'agenda de l'IGO « Périmètre, organisation et implantation ». La NUM prend forme pas à pas grâce au travail des agents impliqués au quotidien dans ce processus de longue haleine.

Parallèlement à la fusion, le dossier de la structuration du site académique avance. Je pense bien-sûr à la construction de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) qui entre dans une phase décisive. Outre les 5 universités du site et l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, la COMUE a vocation à intégrer les organismes de recherche en tant que membres à part entière. L'objectif est que la COMUE soit à même de porter au mieux le futur projet déposé au titre de l'IdEx. Pour cela, François Pierrot, vice-président en charge de l'innovation à l'UM2, a été chargé de réfléchir à ce nouveau projet structurant pour le site. Par ailleurs, nous avons confié au Président de l'Université de Nîmes, Emmanuel Roux, le soin d'animer la coordination autour des statuts de la future communauté.

Ce numéro de *Synergie* est aussi l'occasion de revenir sur la Fondation UM1 Entreprendre, qui œuvre depuis 2010 au rapprochement des mondes académique et économique. A lire également le compte-rendu de la visite de nos partenaires de Dubaï, venus renouveler un accord de coopération qui a permis de former plus d'une centaine de médecins au Moyen-Orient et qui devrait encore s'étoffer. Deux actualités qui font écho à notre conception d'une université actrice du changement et ouverte sur un monde en pleine mutation.

Bonne lecture à tous !

Philippe Augé, Président de l'Université Montpellier 1



FONDATION UM1 ENTREPRENDRE

Une fondation entreprenante

A l'occasion de la 2^e édition des Rencontres Villermé sur la santé au travail, Synergie revient sur la Fondation Entreprendre, qui œuvre depuis 2011 au rapprochement entre l'Université et le monde professionnel.

Une fondation pour quoi faire ?

Ouvrir les portes de l'Université aux entreprises, voici tout l'enjeu de la Fondation créée en 2010 par l'UM1. Alors que certaines fondations universitaires ont à leur tête le chef d'établissement, la Fondation Entreprendre a choisi un président issu du monde économique, Max Ponceillé. De la même façon, au sein du Conseil de gestion, seuls 6 membres sur 18 sont issus de l'Université. Un choix fort pour Françoise Thuile, chargée de mission auprès de la Fondation : « *il ne s'agissait pas de faire une université bis avec un programme d'action recouvrant celui de l'Université. La Fondation Entreprendre poursuit des objectifs propres et*

permet de financer des projets qui, sans elle, n'auraient pas pu être développés ». Pour les entreprises, l'avantage est double. Outre un intéressement fiscal, l'engagement dans une fondation est source de visibilité et peut constituer un élément fort de communication. Les partenaires sont par ailleurs au contact direct des étudiants, une position privilégiée pour découvrir et recruter les futurs talents de leur entreprise. Du côté des enseignants, la Fondation Entreprendre est une chance de mettre en avant leurs formations, de gagner en notoriété et d'obtenir des financements. C'est ainsi que la mutuelle d'assurance du corps sanitaire français a alloué 14 500 euros pendant 4 ans à la Faculté d'Odontologie

Max Ponceillé

PDG du groupe OC Santé, président de la Fondation Entreprendre

« Montpellier n'est pas une ville d'industrie, il faut donc tout faire pour développer son activité économique. Les universitaires doivent s'organiser pour aller vers les entreprises car il existe beaucoup de convergences à développer. On est encore loin de ce qui se passe dans les pays anglo-saxons dans lesquels les fondations sont très puissantes, mais nous menons un travail de longue haleine qui ne fait que commencer. Il va désormais falloir réfléchir à la place de la Fondation dans la nouvelle université montpelliéraine et profiter de la fusion pour enrichir notre action. »



Cédric Saucier

professeur à l'UM1, directeur du centre de formation et de recherche en Œnologie (UFR Pharmacie)

« L'ouverture d'une chaire d'Œnologie va permettre au centre de gagner en visibilité en développant les interactions avec l'extérieur, notamment par l'organisation de conférences. Nous espérons valoriser notre réseau d'anciens pour favoriser l'insertion de nos diplômés, chose courante à l'étranger et beaucoup moins chez nous. C'est aussi une chance de créer des passerelles entre nos étudiants et d'autres actions de la Fondation, particulièrement celles en faveur de la création d'entreprises ».

Samuel Hervé

chef d'entreprise (Akté services), donateur et membre du conseil de gestion

« Le conseil de gestion définit les grands axes stratégiques de notre action. A côté d'entrepreneurs de l'économie dite traditionnelle, on y trouve des représentants de l'économie sociale et solidaire. L'un des avantages de la fondation pour les entreprises est la possibilité de flécher les dons. Il y a des pépites à l'Université dont les entreprises ont bien besoin, d'un autre côté il serait intéressant que les étudiants aient une vision de l'entreprise un peu plus positive. On réfléchit actuellement à la mise en place de mentorat. Il s'agirait d'aider des étudiants porteurs d'un projet en les faisant accompagner par des chefs d'entreprises senior. »





pour le renouvellement de son matériel pédagogique. La Fondation dispose d'un budget propre de 272 000 €. Une somme encore insuffisante mais qui a malgré tout permis de mener plusieurs actions d'envergure en 2013.

Bourses de la réussite

La chaire « Santé au travail » est un exemple de la dynamique créée au sein de la Fondation. « *C'est un sujet de première importance* » explique Françoise Thuile. « *C'est dans l'air du temps, à juste titre, et il s'agit d'une thématique très fédératrice qui réunit juristes, médecins, le milieu STAPS et celui du management* ». Depuis 2013, la Fondation organise les Rencontres Villermé sur la santé au travail, rendez-vous en passe de devenir incontournable pour les professionnels du secteur (voir encadré).

L'accompagnement n'est pas en reste avec le financement de bourses de la réussite à destination d'étudiants en Master 1. Celles-ci visent à soutenir les étudiants se trouvant dans l'obligation de travailler pendant leur cursus. L'objectif ? Leur permettre de se consacrer pleinement à leurs études lors de cette année primordiale qui détermine l'accès en Master 2.

Parallèlement, la Fondation organise toute l'année conférences et tables rondes. Deux rendez-vous sont prévus en avril avec le Forum Santé-Société consacré à la démocratie sanitaire (le 10) et une rencontre « Femmes et activité professionnelle » (le 15). Enfin l'université d'été Emploi, Compétences et Territoire se tiendra début juillet.

En 2014, la Fondation Entreprendre espère pérenniser ces initiatives en étoffant un réseau déjà riche de plus d'une trentaine de partenaires. « *Il est indispensable que l'en-*

semble des enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants et personnels BIATS se mobilisent pour faire connaître cette Fondation et pour inciter nos partenaires à faire des dons. La Fondation a besoin de l'action de tous, c'est seulement si chacun œuvre pour la Fondation que celle-ci atteindra une dimension à la hauteur de notre Université » conclut Christian Lagarde, vice-président de la Fondation.

Rencontres Villermé deuxième édition

Les Rencontres Villermé se sont déroulées les 19 et 20 mars à la Maison des étudiants. Autour de l'ancien ministre du travail Jean Auroux, les débats ont porté sur le thème « Management de proximité et santé au travail ». Médecins, entrepreneurs ou sportifs ont animé les discussions tout au long de la journée du 19 mars.

Le lendemain ont été remis les prix du festival du film avec, pour cette édition, deux catégories : films d'entreprises et jeunes réalisateurs. « *L'outil cinéma a fait ses preuves pour la prévention car l'utilisation de l'image, du son et de la mise en situation est très parlante* » explique Françoise Thuile. Parmi les lauréats cette année dans la catégorie jeunes, les étudiants de la Licence Sécurité environnement qualité ont séduit le jury avec leur film *La prévention incendie dans les établissements universitaires*.



La réflexion sur les statuts est engagée

Après l'élaboration de l'organigramme cible des directions et services communs de la NUM, la réflexion s'engage sur les statuts de la future Université.

L'IGO « Sécurisation juridique et organisation institutionnelle »

L'IGO « Sécurisation juridique et organisation institutionnelle » se compose de 6 membres. Pour l'UM1, on y retrouve **Pascal Beauregard**, Directeur Général des Services, **Christian Lagarde**, Vice-Président des affaires générales et statutaires, et **Pascale Sauret**, Directrice de la Direction des Affaires Générales. L'UM2 est également représentée par son Directeur Général des Services et deux autres membres dont **Philippe Pierrot**, directeur de l'Institut Universitaire de Technologie. A côté de ces membres permanents, sont invités les Vice-Présidents des Conseils d'Administration des deux universités.

Concertation

Un processus de concertation accompagne la réflexion sur l'avant-projet de statuts. Outre une rencontre prévue avec les organisations syndicales et les réunions du Conseil d'Administration, du Conseil Académique, du Comité Technique (CT) et du Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail (CHSCT), le Président organise 3 visites sur site à destination de la communauté universitaire :

- > 14 avril - de 13h à 15h - UFR Droit et Sc. politique
- > 15 avril - de 8h30 à 10h30 - Site Richter
- > 18 avril - de 14h à 16h - UFR Pharmacie

Discussions

La fusion s'accélère. En ce début d'année, la NUM a pris corps avec la validation d'un organigramme cible en Comité stratégique, Conseil d'Administration et Comité Technique, qui ont acté la structure administrative du futur établissement en 21 directions et services communs. Cette étape a marqué la fin de la période 3 dite « d'élaboration et de conception » et l'entrée dans la période de construction. Le travail se concentre à présent sur les statuts de la NUM. Une méthodologie a été fixée avec la constitution, dans chaque établissement, d'une commission ad hoc en vue de formuler des propositions à l'inter-groupe opérationnel (IGO) « Sécurisation juridique et organisation institutionnelle ». Fort de ces propositions, l'IGO s'est lancé dans la rédaction d'un avant-projet de statuts qui sera présenté pour discussion au Comité stratégique, aux conseils et comités de l'université ainsi qu'à la communauté lors de visites sur site animées par le Président.

Vote

A l'issue de cette phase d'échange, l'IGO reprendra ce premier texte pour le transformer en véritable projet de statuts sur lequel, cette fois-ci par un vote, les différents conseils et comités devront se prononcer. C'est seulement après cette étape que le texte sera soumis aux Conseils d'Administration des deux établissements, le 22 mai. Il s'agit d'un calendrier contraint car ce projet doit remonter rapidement au ministère pour examen et sera à la base du décret de création du nouvel établissement.



Depuis 25 ans, cette formation poursuit un objectif inchangé : former des techniciens supérieurs opérationnels dès leur sortie de l'Université, au niveau Licence.

PHARMACIE

Licence Pro Parfums, arômes et cosmétiques

Une Licence, deux universités

Une assistance exclusivement féminine compose cette année la promotion du parcours « Cosmétiques » de la Licence Professionnelle Parfums, arômes et cosmétiques. Elles sont 10 à la Faculté de Pharmacie, auxquelles s'ajoutent les 12 étudiants du parcours « Parfums, Arômes » à l'UM2. Deux universités pour une licence, c'est l'une des spécificités de cette formation cohabilitée par les deux établissements, qui assurent conjointement un enseignement décliné en deux volets. « *Le parcours Parfums arômes fait plus appel à la chimie, il est donc logique que la formation se déroule à l'UM2. La cosmétique est plus axée sur la formulation, les aspects liés à la sécurité et à la réglementation qui sont notre domaine d'expertise* » explique Gilberte Marti-Mestres, professeur à la Faculté de Pharmacie et responsable de la Licence. C'est sous sa houlette que les jeunes femmes du parcours « Cosmétiques » apprennent les ficelles du métier, du maquillage aux produits d'hygiène en passant par les formulations solaires, sans oublier d'autres aspects liés à l'évaluation toxicologique, au marketing ou à la réglementation. « *Un secteur qui a fait 4 % de croissance l'an dernier* » se félicite la responsable pédagogique. Voie royale ? Encore faut-il intégrer la formation. Une année de L2 en chimie à l'UM2, fortement conseillée, fait office de « prépa » en tronc commun. Vient ensuite le choix entre les deux parcours, à condition d'avoir validé son année et un stage en fin de L2...

3 prix en 3 ans

« *La préparation est nécessaire car en L3 les étudiants n'ont que 5 mois de cours* » détaille Gilberte Marti-Mestres. Les 6 derniers mois sont en effet consacrés aux stages. Cette année, 3 étudiantes ont postulé chez L'Oréal, toutes ont été prises. D'autres ont ciblé des PME prometteuses... Pour Gilberte Marti-Mestres, la réussite de la Licence Pro PAC tient sans doute à l'accent mis sur la formulation. « *L'idée*

n'est pas de reproduire une formulation existante mais de savoir quel ingrédient remplit tel ou tel rôle. On fonctionne comme une petite entreprise en imposant des exercices chronométrés qui collent aux timings resserrés de l'industrie. Car une fois en poste on leur dira : ça c'est pour demain... ». Pour favoriser une insertion réussie, de nombreux partenariats ont été noués avec des professionnels qui dispensent cours et conférences. Une formule qui glisse apparemment comme une huile solaire : au concours national étudiant U'Cosmetics, les étudiants de la Licence Pro PAC ont été récompensés par un premier prix lors des trois dernières éditions. Cette année encore, deux étudiantes sont reparties avec le prix « coup de cœur » décerné à l'équipe la plus créative.

« La formation est extrêmement complète »

Géraldine Moeyaert,
étudiante en Licence Pro PAC,
en stage chez **Dow Corning Europe**



« *J'ai tout d'abord passé un bac Scientifique SVT, option physique chimie et par la suite suivi un DUT Chimie à l'Université de Poitiers, ce qui m'a permis d'intégrer la Licence Pro PAC. La formation est extrêmement complète, allant de la toxicologie*

à la colorimétrie, en passant par la physicochimie. Elle insiste sur la formulation cosmétique, ce qui nous permet d'être très bien préparés. Je suis actuellement en stage chez Dow Corning Europe, fournisseur de silicone dans divers secteurs ».

Partenariat Dubaï-UM1, acte II



En Janvier dernier, le président de l'UM1 était à Dubaï pour remettre leurs diplômes aux médecins formés dans le cadre du partenariat entre l'UM1 et l'émirat.

Le 20 février, cette fois c'est Montpellier qui a accueilli une délégation dubaïote venue renouveler l'accord de coopération signé en 2010.

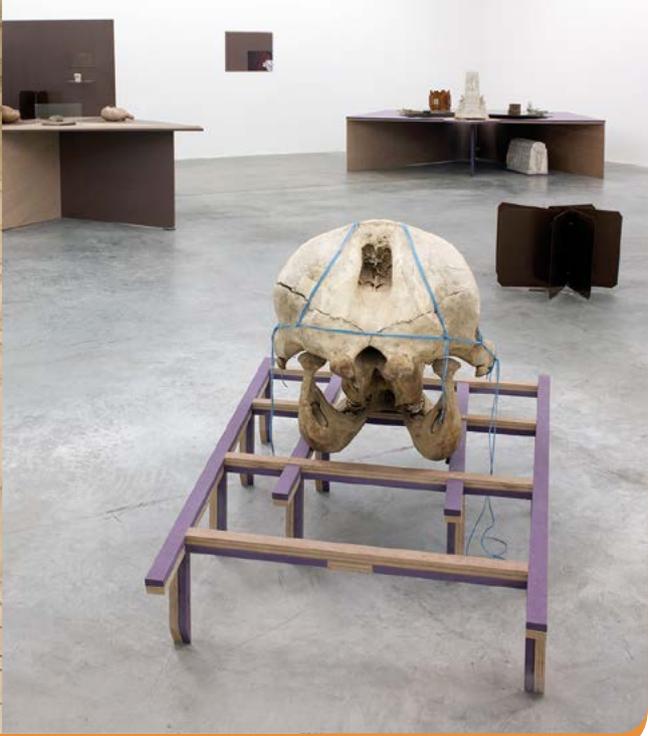
130 médecins formés depuis 2011

« Huit siècles nous contemplant dans cette Faculté de Médecine. Une institution plus vieille que le Royaume de France mais tournée vers l'avenir ». Enthousiaste et solennel, le doyen de la Faculté de Médecine Jacques Bringer, s'est adressé à la délégation réunie autour de son excellence Essa Al Haj Al Maidoor, directeur général de la Dubaï Health Authority. Quelques instants plus tôt dans la salle des Actes, Philippe Augé s'était félicité de la réussite d'un partenariat qui entame sa 4^e année. « Avec 130 médecins formés à ce jour, cette coopération déjà ancienne souligne l'importance de Dubaï comme plateforme de formation au Moyen-Orient » a-t-il rappelé. Et de fait, le DU d'anesthésie et d'analgésie loco-régionale lancé en 2011 dans la plus grande ville des Émirats Arabes Unis a réuni des prati-

ciens venus des quatre coins du monde arabe, d'Afrique, des Philippines, de Thaïlande et même d'Europe ou des États-Unis. Une réussite qui en appelle d'autres avec le développement de nouveaux partenariats prévus en 2014.

Perspectives

Le président de l'UM1 et le doyen de la Faculté de Médecine étaient entourés de Rodolphe Bourret, directeur général adjoint du CHRU de Montpellier et Xavier Capdevila, PU-PH et chef du département d'Anesthésie et réanimation de l'hôpital Lapeyronie. Ce dernier, à l'origine de la mise en place de la première formation, a évoqué la création cette année d'un DIU de Techniques interventionnelles en douleurs chroniques et, l'année prochaine, d'un DIU d'Anesthésie pédiatrique. D'autres diplômes doivent venir étoffer le partenariat, dans le domaine de la réanimation péri-opératoire ou sur le terrain des maladies chroniques, du diabète notamment... Après avoir paraphé le nouvel accord et reçu les insignes honorifiques de l'Université, la délégation dubaïote a eu le privilège de découvrir le musée d'anatomie lors d'une visite commentée par le doyen Jacques Bringer. Avec la réaffirmation des liens déjà forts qui les unissent, l'UM1 et Dubaï ont franchi une nouvelle étape dans un partenariat universitaire de premier plan qui pourrait déboucher sur une collaboration plus large, notamment dans le champ de la recherche médicale. Comme l'a résumé Philippe Augé, « cet accord doit aller au-delà de la coopération académique et constituer le point de départ d'échanges importants entre nos deux pays ».



Le patrimoine sort de nos murs

Musée Fabre de Montpellier,
 Centre Régional d'Art
 Contemporain (CRAC) de Sète,
 ce mois-ci le patrimoine de l'UM1
 est sur tous les fronts.
 Tour d'horizon des expositions
 qui mettent à l'honneur
 nos collections.

Les « Vincent » du Musée Atger

Riche en collections d'exception, l'UM1 s'associe à deux rendez-vous culturels de premier plan en ce mois d'avril. A l'occasion d'une exposition consacrée à François-André Vincent, à voir jusqu'au 15 mai, l'université a mis à la disposition du musée Fabre 12 des 45 dessins de cet artiste français de la fin du XVIII^e siècle conservés au musée Atger. Demeuré méconnu, ce peintre et dessinateur fut pourtant le grand rival de David et l'un des plus brillants représentants de l'école française à la veille de la Révolution. Façonné entre Paris et Rome, son style caractérisé par la perfection du trait est un exemple d'art académique – il fut l'une des vedettes du Salon et Prix de Rome en 1768 – sans tomber pour autant dans la peinture officielle. Ses portraits-charges (caricatures) prêtés par le musée Atger témoignent de la vivacité d'un esprit libre qui n'avait pas peur de croquer avec malice ses contemporains. A ne pas manquer également, trois études préparatoires de l'un de ses tableaux les plus célèbres *Zeuxis et les filles de Crotona*, conservé au Musée du Louvre. Cette exposition fait suite à

une première rétrospective consacrée au peintre au musée des Beaux-arts de Tours, pour laquelle l'UM1 avait déjà prêté une partie de son fonds. « *Pour l'exposition tourangelle, d'autres dessins avaient été prêtés. Ils sont revenus en réserves car la conservation du papier exige une durée d'exposition limitée suivie d'un maintien à l'obscurité* » détaille Hélène Lorblanchet, conservatrice de la Bibliothèque Universitaire de la Faculté de Médecine et du musée Atger.

Anatomie et art contemporain

Ambiance radicalement différente pour l'exposition « La constante des variables » au CRAC de Sète jusqu'au 15 mai. L'artiste plasticien Guillaume Constantin y fait dialoguer installations contemporaines et pièces du Conservatoire d'anatomie de l'UM1, jetant une lumière nouvelle sur des collections sorties pour l'occasion de leur contexte habituel. « *Cet ensemble illustre parfaitement la diversité de la collection du Conservatoire, qui comprend des pièces anatomiques naturelles et artificielles, ainsi que des instruments* » explique Caroline Girard, conservatrice des collections anatomiques de l'université.

Parmi les œuvres prêtées par l'UM1, on retrouve ainsi cinq modèles anatomiques et une calotte crânienne naturelle qui révèlent, à travers une mise en scène singulière, une étrange beauté. En se réappropriant ces objets, l'artiste interroge leur statut d'œuvre d'art et propose de (re)découvrir des collections présentées ici sous la forme d'un cabinet de curiosités contemporain.

Deux expositions aux antipodes qui illustrent la richesse, la diversité et les potentialités du patrimoine de notre université.



Rentrée solennelle de l'EDEG

La rentrée solennelle de l'École Doctorale Economie-Gestion (EDEG) s'est déroulée le 24 février à la Faculté d'Economie. Elle était présidée par son nouveau directeur Patrick Sentis.

« L'Université française peut délivrer des milliers de Licences, des milliers de Masters, mais le doctorat permet de valoriser une capacité supérieure de réflexion, d'analyse et d'écriture, ce qui en fait le plus beau diplôme français ». C'est en ces termes que Philippe Augé

a félicité 29 jeunes chercheurs en économie et gestion promus au grade de docteur, en présence de leurs directeurs. Cette cérémonie a aussi été l'occasion d'accueillir les nouveaux doctorants, qui entament un travail de thèse auquel ils vont consacrer plu-

sieurs années. De passage de témoin il était également question du côté du corps professoral. Patrick Sentis présidait sa première cérémonie de rentrée solennelle après avoir succédé à Daniel Serra à la tête de l'EDEG. Il a rappelé son importance dans le paysage régional de la formation doctorale : seule école doctorale pluridisciplinaire en économie et gestion, elle compte 180 étudiants inscrits en thèse pour 153 encadrants répartis dans 6 laboratoires de recherche d'économie et de gestion. L'EDEG est sous la tutelle des trois universités montpelliéraines, de SupAgro et est associé au groupe Sup de Co Montpellier Business School. Un « exemple de la politique de site » pour le président de l'UM1 qui a évoqué les défis à venir et en premier lieu l'évaluation des écoles doctorales par l'AERES en 2014.

Créés par Napoléon Bonaparte, les palmes académiques sont attribuées depuis 1808, sur proposition, à des membres éminents de l'Université, enseignants ou personnels administratifs.

« Cette cérémonie a pour but de distinguer ceux qui, au quotidien, conduisent avec talent l'action du service public pour nos étudiants, pour la jeunesse et la nation » a déclaré Philippe Augé avant de remettre les décorations. Les insignes de Chevalier ont été remis à **Bernard Augé**, Maître de conférences à l'Institut des Sciences de l'Entreprise et du Management (ISEM) et directeur du centre de formation des apprentis, **Michel Lauvergne**, gestionnaire à la Direction des affaires financières, **Anne Ly**, chef du service du personnel IATS, **Daniel Mainguy**, Professeur

Les Palmes Académiques



des Universités à la Faculté de Droit et Science Politique et **Valérie Montesinos**, chef du service intérieur des services centraux. Deux autres membres de l'Université ont reçu les

insignes d'Officier : **Jacqueline Macker**, responsable administrative de l'ISEM et **Philippe Lashermes**, Directeur Général des Services adjoint et Directeur des Ressources Humaines.

Evaluation des COM

En octobre 2012, le Président Philippe Augé, lors du séminaire stratégique annuel de l'UM1, signait les Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) avec chacun des 9 directeurs de composantes. En mars 2014, un premier bilan des actions menées par les 7 UFR et les 2 Instituts a été réalisé par la Direction de la prospective, du pilotage opérationnel et de la communication (DPPOC).

Outil de pilotage

Anticipant les défis de demain, l'UM1 met depuis plusieurs années l'accent sur l'amélioration de son pilotage et s'attache à accroître la visibilité de son action. Cette volonté s'est traduite par l'émergence d'un nouveau socle d'outils : le référentiel pour les indicateurs, l'auto-évaluation sur l'ensemble des activités et les COM. Alors qu'au niveau national seules les composantes dites « dérogatoires » (comme les IUT) sont concernées par les COM, notre université a fait le choix d'étendre cette pratique à l'ensemble de ses composantes.

L'enjeu est de taille : favoriser le dialogue entre le niveau central et les composantes par un nouvel outil de pilotage. Comme le rappelle Sébastien Pons, directeur de la DPPOC, « les COM ont été une grande réussite : toutes les composantes se sont pleinement impliquées dans ce dispositif novateur. Ils ont permis au niveau central de mieux connaître et de formaliser la stratégie de chaque composante. Celles-ci ont pu de leur côté s'approprier et s'inscrire dans les 5 grands axes stratégiques du contrat quadriennal 2011-2014 conclu avec le Ministère » (voir encadré).

Bonus contractuel

Concrètement, les rencontres se sont déroulées au mois de mars. L'équipe en charge du dossier à la DPPOC s'est déplacée



5 axes stratégiques

Les 5 axes stratégiques de l'Université tels que définis dans le contrat quadriennal 2011-2014 :

- > Développer une recherche ambitieuse forte de ses spécificités
- > Rendre l'étudiant acteur et partenaire de son parcours et de sa réussite
- > Optimiser les atouts de l'autonomie
- > Affirmer la responsabilité sociétale de l'Etablissement
- > Une politique de site attractive

dans chacune des composantes pour une réunion en présence des directeurs et des responsables administratifs. Ces derniers ont réalisé un point d'étape sur les différents objectifs inscrits dans leur COM. Les actions menées sur les terrains de la recherche, de la formation, de l'insertion professionnelle, des ressources humaines ou encore des stratégies de développement de ressources propres ont été passées en revue. Lors de ces réunions, la DPPOC a également fait un point sur l'atteinte des objectifs fixés par la dizaine d'indicateurs figurant dans chaque COM. Une fois achevée, l'évaluation des COM permettra à l'université de disposer d'indicateurs fiables et harmonisés et d'une représentation précise de l'avancement de la stratégie de ses composantes depuis 2012. Celles qui seront parvenues à atteindre leurs objectifs se verront octroyer un bonus contractuel au mois de mai 2014.

L'UM1 en pointe contre le cybercrime



L'UM1 était présente le 21 janvier à Lille au Forum International sur la Cybercriminalité (FIC 2014) pour l'inauguration du Centre Expert Contre la Cybercriminalité Français (CECyF). L'UM1 est membre fondateur de ce centre qui associe ministères, industriels et universités.

C'est un secteur qui affiche une croissance de 10 % par an, un développement à la hauteur des enjeux liés à ce nouveau type de criminalité. L'UM1 est pionnière dans le domaine de la formation et de la recherche sur la cybercriminalité, qualifiée d'« enjeu de sou-

veraineté nationale » par le Ministère de la défense. Elle s'est ainsi démarquée en lançant dès 2011 un DU dédié. Son objectif : former étudiants, professionnels du droit, responsables des systèmes d'information et enquêteurs sur ce thème émergent en passe de devenir incontournable. C'est en sa qualité d'experte que

L'UM1 était à Lille pour l'inauguration du Centre Expert Contre la Cybercriminalité Français (CECyF). Depuis février, l'UM1 est également partenaire du nouveau projet européen CAMINO, qui associe plusieurs pays européens. Adel Jomni, enseignant-chercheur à la Faculté de Droit, est responsable de ces projets pour l'UM1.

Concours de plaidoirie

Pour ou contre ? Le 18^e concours de plaidoirie de la Faculté de Droit et de Science politique s'est tenu du 10 au 14 février. Organisé par la Corpo Droit et Science Politique, il a réuni cette année 32 étudiants venus se mesurer à des sujets un peu fous : cravate ou nœud papillon, mousseux ou champagne... Attaque et défense disposent d'un temps limité

pour défendre une position avec, face à eux, un jury d'avocats et de professeurs. Au fil des tours, les thèmes se font moins légers et plus juridiques. Vendredi 14, la finale a opposé deux étudiants en Licence et Master autour de la question – très sérieuse – du droit à l'avortement et de l'IVG. Et c'est le défenseur du contre qui s'est imposé pour avoir, selon les mots du



jury, « presque réussi à convaincre alors que le contre est quasiment indéfendable ». Le vainqueur a gagné un ticket pour un stage dans le prestigieux cabinet parisien *Simmons & Simmons*.



Le Conseil constitutionnel à l'UM1

Le Conseil constitutionnel est-il une cour suprême ? Pour débattre de cette question, le CERCOP a invité le 7 mars Nicole Belloubet, professeur de Droit et membre de cette haute instance qui évalue la conformité des lois à la Constitution. Elle a livré de précieuses clés pour comprendre le sens de la politique jurisprudentielle de cette institution qui connaît une activité sans précédent depuis 2010 avec la question prioritaire de constitutionnalité. Si le Conseil constitutionnel n'entend pas devenir une Cour suprême sur le modèle américain, Nicole Belloubet a reconnu son ambition de se muer en une vraie Cour constitutionnelle à travers un contrôle de constitutionnalité orienté vers les droits et libertés, une procédure juridictionnalisée et une maîtrise de l'effet de ses décisions.

Les gestes qui sauvent

Protéger, alerter, secourir – dans cet ordre –, voici les 3 commandements du témoin d'un accident corporel. L'UM1 organisait le 28 février un atelier secourisme à la Faculté d'Odontologie dans le cadre de la formation des assistants de prévention.

Les participants ont pu apprendre à établir un diagnostic rapide – le blessé respire-t-il ou non ? – et à en déduire les soins appropriés pour faire face aux situations critiques : bouche à bouche, utilisation d'un défibrillateur ... Outre des enseignements théoriques, cette formation comprenait quatre ateliers pratiques : secourisme, manipulation des extincteurs, arbre des causes et visite de laboratoires. Le SCHySE organise avec le service formation des personnels des sessions de secourisme tout au long de l'année.



Le Ministère sollicite l'expertise de l'UM1

Parce que le rôle d'une université ne se résume pas à la formation, l'UM1 s'engage depuis de nombreuses années aux côtés de ses étudiants pour préparer leur insertion professionnelle. Forte de cette spécificité, elle a été invitée à Paris pour faire part de ses dispositifs.

4 universités invitées

Mardi 25 février, le Vice-président de la Formation et de la Vie Universitaire de l'UM1, François Mirabel, représentait l'UM1 lors de la signature d'un protocole associant deux ministères (Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social et Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) et les organismes de l'emploi (missions locales, Pôle Emploi, APEC...). Les ministres Michel Sapin et Geneviève Fioraso étaient présents pour l'occasion. Seules 4 universités françaises avaient été conviées à cet événement pour témoigner de leurs initiatives en faveur de l'insertion professionnelle. Aux côtés des universités d'Aix-Marseille, de Franche-Comté et de Reims, l'Université Montpellier 1 complétait donc le panel des établissements d'enseignement en pointe dans ce domaine. Une reconnaissance logique pour l'UM1, qui entretient depuis plusieurs années des liens étroits avec les partenaires de l'emploi en région Languedoc-Roussillon (Pôle Emploi, APEC, ANDRH, MEDEF). Un enjeu prioritaire pour Philippe Augé. *« Encouragés par l'efficacité de ces initiatives, nous avons décidé de renforcer nos partenariats. Fin 2013, nous avons signé deux accords de coopération qui nous engagent à aller plus loin dans l'échange de connaissances et de savoir-faire au bénéfice de l'insertion professionnelle des étudiants et jeunes diplômés de l'Université ».*

Dispositifs reconnus

Par l'intermédiaire de son Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP), l'UM1 multiplie les initiatives pour permettre aux étudiants et aux jeunes diplômés d'entrer du bon pied dans la vie active. La Semaine de l'insertion professionnelle organisée chaque année sur le site Richter ou les



Rencontres Université-Entreprises leur permettent ainsi de prendre contact avec le monde professionnel. Outre les ateliers thématiques, des simulations d'entretien de recrutement et un concours de projets professionnels sont proposés. Autant d'occasions pour les étudiants de se mettre en situation et de s'exercer à valoriser leurs compétences auprès des futurs recruteurs. L'UM1 a par ailleurs mis en place le Portefeuille d'Expérience et de Compétences (PEC), outil numérique innovant destiné à formaliser, tout au long du parcours de l'étudiant, les compétences acquises au cours de son cursus, sa vie personnelle ou ses expériences dans la vie active. L'implication de l'Université sur le terrain de l'insertion se traduit aussi par un soutien financier important pour des dispositifs d'accompagnement dont bénéficient chaque année près de 600 étudiants. Enfin l'UM1 porte une attention particulière à la question de l'entrepreneuriat. Par le biais de sa Fondation UM1 Entreprendre, elle organise tout au long de l'année des conférences-débats grâce à un réseau dynamique d'intervenants professionnels. L'université ouvre aussi les portes de l'entrepreneuriat en accordant des bourses aux étudiants porteurs d'un projet de création d'entreprise. Une autre façon de les aider à préparer au mieux l'avenir après leur cursus universitaire.



Christian Périgaud

« L'UNIVERSITÉ EST UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE »

Délégué Régional à la Recherche et à la Technologie, Christian Périgaud est un observateur privilégié de la recherche et de l'innovation.

Il revient pour *Synergie* sur sa mission et livre sa vision des grands chantiers en cours : fusion, politique de site, IdEx...

Pouvez-vous nous expliquer ce qu'est un DRRT ?

Chaque DRRT est responsable d'une délégation, administration régionale qui est chargée de l'action déconcentrée de l'Etat dans les domaines de la recherche, de la technologie et de l'innovation, de la diffusion de la culture scientifique et technique. Ses missions sont multiples et complexes puisqu'il doit veiller à la cohérence des initiatives régionales avec les orientations de la politique nationale de recherche et d'innovation et les programmes d'action mis en place dans ce cadre.

En région, il suscite, favorise et coordonne les actions des établissements et organismes publics de recherche, sans avoir pour autant autorité sur ces derniers. Il joue un rôle d'animateur et d'interface entre les différents partenaires de la recherche et de la technologie et le monde socio-économique.

Vous évoluez depuis plus de vingt ans au sein de la recherche scientifique montpelliéraine. Quel regard portez-vous sur son évolution depuis vos débuts ?

Répartie sur l'ensemble du territoire et impliquant tous les grands champs disciplinaires, elle est de très grande qualité. Au plan national, les évolutions les plus significatives de la recherche universitaire ont probablement été apportées par la création d'agences thématiques comme l'ANRS, dont on vient de fêter les 25 ans. Elles ont préfiguré le financement de la recherche sur projets généralisés par la création de l'ANR en 2005. Cette évolution va de

pair avec la volonté affichée par l'Etat d'assurer une coordination et un meilleur pilotage stratégique de ses investissements dans un contexte budgétaire très contraint. Enfin, la création de nouveaux dispositifs et de structures de valorisation a permis de généraliser la diffusion de la culture entrepreneuriale et d'innovation auprès des personnels universitaires et des étudiants. On a changé depuis quelques années de paradigme, l'Université est devenue un vecteur de développement économique.

Le site régional vous paraît-il mieux armé pour la nouvelle vague d'appels à projets IdEx prévue en 2014 ?

Indubitablement la réponse est oui. Le travail produit dans le cadre du CPER pour le dépôt de projets communs et la hiérarchisation d'opérations sur le site, ainsi que le processus de fusion des universités Montpellier 1 et 2, ont indéniablement contribué à l'élaboration d'un dialogue constructif entre les différents partenaires. Ce travail collaboratif se poursuit aujourd'hui par la mise en place de la Communauté d'universités et d'établissements (COMUE). Cette nouvelle structure, qui va se substituer à l'actuel PRES, portera la politique du site dans le cadre du prochain contrat quinquennal. Réussir la création de la COMUE en la dotant de missions et moyens spécifiques au service d'une ambition collective me paraît aujourd'hui le prérequis indispensable aux appels d'offres IdEx à venir.

A la faveur de la fusion, de nouvelles perspectives s'ouvrent pour la recherche en Languedoc-Roussillon. Quelles synergies à venir vous semblent particulièrement prometteuses ? Et pour la formation ?

Les synergies particulièrement prometteuses concernent à mon sens les enjeux associés à la production et à la gestion des ressources (hydriques, alimentaires, énergétiques...) ou encore la prévention, le traitement personnalisé et l'accompagnement des pathologies humaines, en particulier celles liées au vieillissement de notre population. Le soutien de ces projets pluridisciplinaires induit la création rapide de nouveaux cursus universitaires comme cela a été le cas dans les domaines de l'eau, de l'énergie ou encore de l'interface STICS et santé... Une recherche innovante demeure le meilleur moyen de favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants en créant des emplois qualifiés et en contribuant ainsi au développement économique de notre région dans un monde en perpétuelle évolution...

Enseignant à l'Université depuis 2008, Jean-Yves Cassan a pris les rênes du SUAPS¹ en septembre 2013. Son défi quotidien : organiser la pratique des 5000 inscrits aux activités sportives proposées par l'UM1. Plus quelques extras...



Jean-Yves Cassan

« L'UM1 DISPOSE DE TRÈS BELLES INSTALLATIONS »

Du collège à l'Université

A première vue, il a tout l'air d'un privilégié. Installé dans la pinède à la Faculté de Pharmacie, Jean-Yves Cassan profite d'un cadre de travail que lui envieraient nombre de ses collègues à l'université. Mais ce professeur d'EPS élu à la tête du SUAPS en septembre dernier n'est pas là pour buler, bien au contraire. Ses journées s'étirent régulièrement jusqu'à 22h. « *C'est beaucoup de travail* » reconnaît-il. Pas de quoi regretter pour autant sa vie d'enseignant en collège. Après 13 ans et un passage par la région parisienne, Jean-Yves Cassan a posé ses valises au SUAPS depuis 2008. Un changement radical, notamment dans l'approche pédagogique. « *Avec les étudiants, les échanges sont plus naturels. Notre avantage est de recevoir des gens qui sont là parce qu'ils en ont envie... C'est une relation très saine et pas du tout basée sur l'autorité comme cela peut être le cas en collège. Il faut apporter davantage de contenu aux cours mais c'est en même temps beaucoup plus enrichissant* » résume-t-il.

Le SUAPS

Le SUAPS propose gratuitement ses installations aux personnels de l'UM1 sur présentation d'un certificat médical. Des plages horaires leurs sont réservées : **Fitness** de 13h à 14h le mardi à la Faculté de Pharmacie, **Musculation** de 12h à 14h le mardi à la MDE, **Tennis de table** de 12h à 14h le mardi au gymnase Achille (Philipidès), **Badminton** de 12h à 14h le jeudi au Palais universitaire des sports de Veyrassi. Les installations sont également accessibles le soir. Rapprochez-vous du SUAPS ou téléchargez le programme 2013/2014 dans l'onglet « Vie étudiante » du site internet de l'UM1

Judo

Au SUAPS, 7 enseignants se répartissent les quelque 30 activités proposées, du golf au beach-volley sans oublier le tennis, la zumba, l'athlétisme ... « *L'UM1 dispose de très belles installations comme le Palais universitaire des sports qui est une plateforme omnisports de haut niveau. Nous évoluons avec la demande du public en proposant des activités comme la danse ou le fitness qui marchent très fort* » explique-t-il. L'université a également signé plusieurs conventions, notamment avec la salle d'escalade Altissimo à Odysseum ou le golf de Massane à Baillargues. Jean-Yves Cassan, lui, s'occupe d'escalade, de musculation et de judo. Le judo, une seconde nature pour ce solide gaillard qui arpente les tatamis depuis 35 ans. Il s'occupe d'ailleurs bénévolement d'un club dont l'équipe féminine, qui figure parmi les 20 meilleures de France, est exclusivement composée... de filles de l'UM1 !

Sport et santé au travail

A l'avenir, l'offre du SUAPS devrait encore s'étoffer. « *Nous avons dans l'idée de développer les activités de pleine nature, par exemple les sports nautiques ou le VTT. La fusion devrait permettre d'atteindre ces objectifs car nous avons la chance d'avoir deux collègues UM2 spécialistes du kite-surf et du VTT...* » détaille le directeur du SUAPS. Si la majorité des effectifs se compose d'étudiants – près de 5000 chaque année –, le SUAPS ouvre aussi ses cours aux personnels de l'UM1 et des horaires leurs sont réservés le midi ou en soirée. Une excellente occasion de se défouler après le travail et d'évacuer les tensions accumulées au cours de la journée, ce n'est pas ce prof d'EPS qui dira le contraire. Averti, Jean-Yves Cassan applique depuis longtemps ces principes au quotidien et tient, à 40 ans, une forme olympique. Tout bien considéré, il est sans doute un peu privilégié...

¹ Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives

Classement SMBG

C'est l'un des classements les plus attendus par les universités. Le palmarès SMBG, qui récompense chaque année les meilleurs Masters, MS et MBA de France, a été dévoilé en mars. On retrouve cette année parmi les lauréats 3 diplômes de l'UM1 : Le Master Droit de la protection Sociale, le Master Droit du Commerce International et le Master 2 Droit des Assurances.

Editions du CREAM



Le Centre de Recherche et d'Etudes Administratives de Montpellier (CREAM/ Faculté de Droit et Science politique), dirigé par Guylain Clamour, publie

en ce début d'année un ouvrage collectif intitulé *L'indisponibilité des compétences*. Le CREAM a lancé sa propre maison d'édition en 2013. Il s'agit du deuxième ouvrage publié aux Editions du CREAM. Une à deux publications sont prévues tous les ans.

Cancer colorectal

L'équipe de Serge Roche, directeur du Centre de Recherche en Biochimie Macromoléculaire (CRBM), a obtenu la publication d'une étude portant sur les nouvelles perspectives dans le traitement des cancers colorectaux dans le prestigieux journal *Nature communications*. Un sujet d'importance puisque ce cancer se situe au 3^e rang mondial des cancers les plus fréquents. Ce travail, qui a permis de découvrir un mécanisme original de la progression tumorale colorectale, ouvre des perspectives nouvelles dans la compréhension de la formation des métastases et pour la mise au point de stratégies thérapeutiques.



Exposition au musée Atger

« D'autres corps, la même âme », c'est l'intrigant titre de l'exposition de l'artiste catalan Jaume Ojea présentée au musée Atger jusqu'au 29 mai. Partant du chef d'œuvre de Rembrandt *La leçon d'Anatomie*, l'artiste propose une interprétation très personnelle du thème de l'anatomie à travers 22 encres sur papier. Chacune d'entre elles représente une partie de l'anatomie d'un génie reconnu des Arts et des Lettres affecté d'une maladie grave : le système auditif de Beethoven, les mains de Renoir, la colonne vertébrale de Frida Kahlo, etc. Jaume Ojea s'attache à montrer comment la douleur s'imbrique dans le processus créatif pour en amplifier la capacité artistique.

Lundi, mardi, vendredi de 13h30 à 17h30

IPAG-COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Une alternance qui paye !

Depuis la rentrée 2013, grâce à un partenariat avec la Région, le CNFPT et l'Université Montpellier 1, il est désormais possible de préparer les concours administratifs de rédacteur ou d'attaché avec l'IPAG tout en travaillant dans une collectivité publique. « Cette alternance représente un bénéfice indéniable à la fois pour l'étudiant,

rémunéré entre 800 et 1000 € par mois et qui continue de s'entraîner en vue de réussir ses concours, et pour la collectivité qui recrute et forme son personnel au plus près de ses besoins » explique Etienne Douat, directeur de l'IPAG.

Tous les renseignements sur www.ipag-univ-montp1.fr

Le ministère en visite à Montpellier

Le PRES-COMUE a reçu le 13 mars la Directrice Générale pour l'Enseignement Supérieur et l'Insertion professionnelle, Simone Bonnafous ainsi que le Directeur Général pour la Recherche et l'Innovation, Roger Genet, accompagnés par un membre du cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur, Bernard Carrière.

En présence du recteur de l'Académie de Montpellier Armande Le Pellec Muller et des présidents Philippe Augé et Michel Robert, les discussions ont porté sur la structuration du site et les nouveaux outils institués par la loi sur l'Enseignement supérieur et la Recherche de juillet 2013.